

Chiffre d’Affaires du deuxième trimestre 2021

Très bonne dynamique de prises de commandes sur le trimestre

Démarrage prometteur des activités aux Etats-Unis

Accélération des activités SaaS à +19%

Forte croissance du CA trimestriel : en hausse de 14%

PARIS, France – 20 juillet 2021 | Sidetrade (Euronext Growth : ALBFR.PA), plateforme d’Intelligence Artificielle dédiée à la gestion du cycle Order-to-Cash des entreprises, publie une accélération des revenus SaaS à +19% et un chiffre d’affaires en croissance de 14% pour le deuxième trimestre 2021.

Très bonne dynamique de prises de commandes sur le trimestre

Au deuxième trimestre 2021, Sidetrade enregistre une **très forte progression de nouvelles prises de commandes** qui représentent un revenu additionnel de 1,2 M€ d’abonnements en base annuelle (ARR ou *Annual Recurring Revenue*) contre 0,94 M€ au premier trimestre 2021. A ce montant, s’ajoutent 1,05 M€ de prestations de services liées à l’implémentation et à la formation de ces nouveaux clients. Au total, ce deuxième trimestre permet à Sidetrade d’ajouter l’équivalent de **2,25 M€ de valeur annuelle de contrat** (ACV ou *Annual Contract Value*)

Sur ce deuxième trimestre 2021, de nouvelles références ont choisi la technologie de Sidetrade et sa capacité éprouvée dans le déploiement de projets d’envergure internationale à l’image des groupes **XPO Logistics, Tarkett, Sodexo** ou **Veolia**. Ce dernier a sélectionné Sidetrade comme fournisseur unique au niveau mondial pour les trois prochaines années, au terme d’un appel d’offres qui aura mis en compétition les principaux fournisseurs internationaux de solutions Order-to-Cash

Démarrage prometteur aux Etats-Unis

A noter également le **bon démarrage des activités commerciales sur le territoire Nord-Américain, lequel a représenté sur ce trimestre plus du tiers des nouvelles prises de commandes**. Sidetrade démontre sa capacité à étendre ses activités sur le continent américain que cela soit via des ventes croisées (*Cross-Sell*) avec les signatures de **Tarkett US** et **XPO Logistics US** suite au succès rencontré avec les filiales européennes de ces deux groupes, ou encore via des ventes additionnelles (*UpSell*) réalisées avec des clients américains existants tels que **Tech Data US, Bunzl Canada** ou **Expedia**.

Par ailleurs, le **nouveau module « Augmented Invoice » de dématérialisation de factures**, issu de l’acquisition d’Amalto -annoncée le 12 avril dernier- a contribué dès ce trimestre à remporter de **nouveaux clients aux Etats-Unis** tels que **ProMach, Imperative Chemical Partners** ou **Johnston Equipment**.

Avec le démarrage, le 8 février dernier, de ses activités aux Etats-Unis, **Sidetrade dispose déjà de 22 employés** (11 issus d’Amalto) dont une **équipe commerciale locale constituée de 9 commerciaux aguerris au métier de l’Order-to-Cash** (2 Managers, 1 Avant-vente et 6 commerciaux). Dans le cadre du plan stratégique Fusion100, cette force de ventes est amenée à doubler d’ici la fin de l’exercice 2021.

Accélération des activités SaaS à +19%, CA en forte croissance à 14%

Sidetrade (en millions d’euros)	T2 2021	T2 2020	Variation
CA Activités SaaS	7,1	6,0	+19%
Chiffre d’Affaires	8,6	7,5	+14%

Les informations 2021 sont des données consolidées non auditées.

Sur ce deuxième trimestre 2021, les activités SaaS par abonnements ont poursuivi leur très forte croissance à +19%, et le chiffre d'affaires ressort en hausse à +14%.

Cette forte progression s'appuie désormais sur de solides relais de croissance à l'international lequel représente désormais 47% du chiffre d'affaires total dont 16% pour l'Amérique du Nord.

Finalisée le 12 avril 2021, l'acquisition d'Amalto, l'un des principaux acteurs de la dématérialisation des transactions financières inter-entreprises en Amérique du Nord, est venue enrichir l'offre de Sidetrade avec les modules : Augmented Order et Augmented Invoice. Si les premières contributions ont déjà eu lieu sur ce deuxième trimestre, ces modules renforceront encore davantage la dynamique commerciale dans les mois à venir car ils répondent aux **nouvelles exigences réglementaires en matière de facturation et de transmission de données électroniques entre fournisseurs et acheteurs tant en Europe (obligation dès 2023 en France) qu'aux USA.**

Par ailleurs, fin juin 2021, Sidetrade a été nommée dans le premier rapport Gartner dédié aux solutions intégrées 'Invoice-to-Cash' et conforte sa position de leader mondial sur un marché estimé à 10 milliards de dollars.

Après la performance de ce premier semestre, la direction est confiante dans la capacité de Sidetrade à afficher une croissance à deux chiffres sur l'exercice 2021.

Prochaine communication financière

Résultats du premier semestre 2021 : 21 septembre 2021 (après Bourse)

Relations investisseurs

Christelle Dhrif
+33 6 10 46 72 00 / cdhrif@sidetrade.com

Relations médias

Alexandre André
+33 7 62 71 63 89 / aandre@sidetrade.com

À propos de Sidetrade (www.sidetrade.com)

Sidetrade (Euronext Growth : ALBFR.PA) offre une plateforme SaaS spécialisée dans la génération et la sécurisation du cashflow. « Aimie », son Intelligence Artificielle, analyse quotidiennement plus de 2 400 Mrd\$ de transactions inter-entreprises présentes dans le Cloud de Sidetrade afin de prédire les comportements de paiement de plus de 5 millions de sociétés dans le monde et le risque d'attrition client. Aimie recommande les meilleures stratégies de relance, automatise des actions sur le cycle Order-to-Cash, et dématérialise les transactions avec les clients, ce qui améliore la productivité, la performance, et in fine le BFR.

Présent à Paris, Londres, Birmingham, Dublin, Houston et Calgary, Sidetrade sert plus de 2 700 entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité, dans plus de 85 pays, parmi lesquelles Tech Data, KPMG, Nespresso, Hearst, Expedia, Manpower, Securitas, Randstad, Engie, Veolia, Vinci, Saint Gobain, Air Liquide, Inmarsat ou encore Bidfood.

Pour plus d'information, visitez www.sidetrade.com et suivez-nous sur Twitter [@Sidetrade](https://twitter.com/Sidetrade).

En cas de discordance entre la version française et la version anglaise de ce communiqué, seule la version française est à prendre en compte.